

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONSEIL EXÉCUTIF

**Cent soixante-dixième session**

Point 9.6 de l'ordre du jour provisoire

**NOUVELLES PERSPECTIVES ET ACTIONS CONCRÈTES EN CE QUI CONCERNE  
LE DIALOGUE ENTRE LES CIVILISATIONS**

**RÉSUMÉ**

Le présent texte est un document de travail pour le Débat thématique de la 170e session du Conseil exécutif le 13 octobre 2004.

## I. Introduction

Toutes les civilisations célèbrent l'unité de l'humanité dans la diversité. Le dialogue entre les civilisations a estompé les frontières entre les différentes civilisations et conduit à l'interpénétration des cultures qui, si elles sont riches de leur diversité, préservent toutefois leurs identités spécifiques. Le terme "civilisation" ne peut se référer qu'à un phénomène universel, pluriel, où la hiérarchie n'a pas sa place, et qui comprend aussi des interactions. Il ne peut certainement pas séparer les civilisations en les plaçant les unes au-dessus des autres et en les opposant les unes aux autres. L'Acte constitutif de l'UNESCO appelle explicitement à la promotion du dialogue (annexe, partie I) et a contribué activement aux programmes fondés sur le dialogue depuis le milieu des années 1950 (annexe, parties II et III).

La mondialisation, si elle présente beaucoup d'avantages, constitue un défi pour la préservation et la célébration de la diversité intellectuelle et culturelle de l'humanité et des civilisations. La mondialisation et l'apparition des nouvelles menaces qui pèsent sur l'humanité inscrivent plus manifestement la nécessité du dialogue dans l'actualité.

On est parvenu à s'accorder assez largement sur des points communs dans le contexte général de valeurs universellement partagées, qui transcendent toutes les cultures et les civilisations. Le principal défi ne sera pas seulement de prôner l'adhésion à ces valeurs mais aussi de les traduire dans la réalité par des actions concrètes.

Un vrai dialogue fondé sur l'ouverture aux autres est vital pour contribuer à lutter contre les conceptions et les perceptions erronées ainsi que les stéréotypes, pour apprécier les différences et favoriser la confiance. En fait, le dialogue commence chez soi !

**Note :** Les approches et les actions proposées dans le présent document sont bien entendu fondées sur les programmes et les actions déjà existants ou en cours de planification.

## II. Situation actuelle et actions concrètes

Dans sa résolution 32 C/47 du 17 octobre 2003, la **Conférence générale** définit les orientations des activités menées par l'Organisation en faveur du dialogue, en se fondant sur les résultats des événements précédents, en particulier la première Conférence ministérielle réunie sur la question, qui s'est tenue en juin 2003 à New Delhi.

La pertinence de l'approche régionale a été démontrée par le Forum d'Ohrid d'août 2003 pour l'Europe du Sud-Est. Dans cet esprit, l'UNESCO a organisé une série de manifestations régionales et sous-régionales et tiendra d'autres réunions. Elles ont pour objectif de formuler d'autres propositions d'actions concrètes.

Promotion d'une éducation de qualité intégrant des valeurs orientées sur le dialogue et, en conséquence :

- révision du contenu des manuels, des matériels d'apprentissage et des programmes ;
- création de centres scientifiques et de recherche sur les autres cultures et les questions régionales ;
- création de mécanismes de coopération régionale (par exemple création de "couloirs culturels" ou d'accords sur la gestion commune de l'eau) ;

- mesures concrètes pour mettre en lumière le rôle de la diversité culturelle et du patrimoine matériel et immatériel en tant que vecteurs de l'identité et de la réconciliation ;
- traduction d'un plus grand nombre d'ouvrages de sciences sociales et humaines, de littérature et d'art (en particulier ceux des cultures non occidentales) ;
- promotion de la collaboration et de l'interaction scientifique (par exemple création et renforcement des chaires UNESCO et accords de jumelage entre universités) ;
- intensification de la couverture médiatique des questions liées au dialogue ;
- usage plus large des technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- promotion de dialogues et d'activités virtuels, en particulier entre établissements scolaires et étudiants (comme dans le cas de *Mondialogo*, partenariat novateur public-privé entre l'UNESCO et Daimler-Chrysler, qui comprend un concours scolaire mondial et un prix d'ingénierie fondés sur l'idée du dialogue interculturel) ;
- échanges entre les personnes, en particulier les femmes et les jeunes.

### III. Catégories d'actions à mener

Le principal défi consistera à concevoir des actions multithématiques et à les concrétiser dans des programmes, des grandes lignes d'action et des plans de travail suivis, bénéficiant de crédits budgétaires permettant d'en assurer la mise en œuvre.

1. Il faut que le consensus global sur les valeurs, les concepts et les méthodes puisse se traduire en actions concrètes et suivies aux niveaux régional, sous-régional et interrégional, en tirer les enseignements et évaluer les résultats.
2. Une éducation largement répandue, concernant aussi les valeurs communes, est une composante cruciale de tout programme en cours concernant le dialogue ; il faut réaffirmer les valeurs partagées, à plus forte raison concernant les générations à venir.
3. Il faut assurer l'utilisation ciblée et novatrice des mécanismes existants, notamment en mettant à profit les chaires UNESCO et en créant de nouvelles chaires sur le dialogue culturel, au sens le plus large ; il faut aussi encourager la création de nouveaux instituts et centres de l'UNESCO dans les différentes régions.
4. Il faut s'adresser non seulement aux décideurs et à l'"élite", mais aussi à un public plus large, en particulier les jeunes, les femmes ainsi que les exclus et ceux qui vivent dans des zones géographiques défavorisées. Cette sensibilisation doit s'appuyer sur le potentiel des TIC. Il faut associer à cette approche les différentes parties prenantes, y compris les nouveaux partenaires de la société civile et les acteurs du secteur privé.
5. Il faut mettre en relief les activités nationales et les faire connaître en faisant appel aux services des commissions nationales pour l'UNESCO. L'UNESCO pourrait assumer le rôle de centre d'échange pour faire connaître les expériences réussies, tirer les leçons des actions menées et identifier les obstacles au dialogue.

6. Il faut que les futurs plans de travail soient adaptés au besoin. Il conviendrait par ailleurs de mettre l'accent sur les activités menées conjointement avec les gouvernements et d'autres organisations internationales ou régionales (par exemple celles envisagées avec l'ALECSO et l'ISESCO).

### **L'UNESCO ne peut agir - et réussir - seule !**

#### **IV. Autres domaines dans lesquels pourraient être adoptées des mesures concrètes et de nouvelles approches**

Mettant à profit le rôle pilote qui lui est dévolu au sein du système des Nations Unies, l'Organisation devra préciser ses centres d'intérêt, en tirant parti des contributions de tous les secteurs et de l'action intersectorielle. Les activités relatives au dialogue devraient être explicitement liées à l'une des principales tâches de l'UNESCO, à savoir la promotion de la coopération internationale. Des activités concrètes et des mesures pratiques peuvent être envisagées dans les domaines suivants :

1. Accord sur des valeurs universellement partagées, étant entendu qu'il est nécessaire de présenter et de diffuser les contributions de grands penseurs et spécialistes des sciences sociales de diverses régions concernant les valeurs qui sous-tendent le dialogue.
2. S'agissant de l'éducation, le dialogue peut être renforcé par la réalisation des six objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) et, en particulier, par des mesures visant à promouvoir l'éducation de qualité à tous les niveaux dans l'optique d'*apprendre à vivre ensemble*. La révision des manuels et des matériels pédagogiques utilisés dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés) jouera également un rôle déterminant dans l'action engagée pour mettre un terme aux stéréotypes et aux jugements *a priori*. Au niveau du secondaire, l'enseignement de l'histoire et de la sociologie des civilisations et des religions devrait être inscrit dans les programmes d'étude. L'amélioration de l'alphabétisation sera essentielle pour créer une base équitable de dialogue.
3. Le dialogue peut contribuer à promouvoir les échanges scientifiques et technologiques et la recherche du développement durable. Les décideurs devraient être conscients des conséquences de leurs décisions sur le plan scientifique.
4. La **diversité culturelle** est une notion qui peut donner lieu à des dialogues fructueux entre sociétés et cultures, de même qu'entre différentes religions et traditions spirituelles. Il faut absolument développer une culture de la préservation par le dialogue. Cela permettra peut-être d'éviter que le patrimoine culturel ne devienne la cible symbolique d'une agression et d'une destruction intentionnelle.
5. Une meilleure reconnaissance du rôle et de l'impact positif du dialogue interculturel dans la protection de la diversité culturelle peut être favorisée par l'exécution de projets tels que le projet relatif au dialogue euro-arabe, le programme Méditerranée ou une coopération triangulaire entre l'UNESCO, l'ALECSO et l'ISESCO. Des mesures spécifiques doivent viser à renforcer la cohésion sociale dans certains contextes régionaux et sociaux (par exemple en Asie centrale, en Europe du Sud-Est, dans le Caucase, dans l'océan Indien, dans la Méditerranée et dans le cadre du "Plan Arabia") et à encourager la compréhension mutuelle entre civilisations, cultures et religions en mettant en lumière leurs interactions et leurs influences mutuelles à travers les projets des "Routes", l'accent étant mis en particulier sur les projets concernant la Route de la

soie, les Routes du fer en Afrique, les Routes d'Al-Andalus, les Routes de la foi, les Routes de l'Olivier, la Route de la Volga et la Route de l'esclave (promotion de projets concrets entre universités de diverses régions pour étudier les causes et les modalités de la traite transatlantique), ainsi que le projet Gorée.

6. Un patrimoine commun et des valeurs partagées peuvent être mis en évidence par le renforcement de processus historiques et contemporains, avec l'appui des Histoires générale et régionale de l'UNESCO qui fournissent des informations sur les processus d'interaction entre cultures.
7. Mise en pratique, la diversité culturelle peut prendre la forme d'une coopération culturelle (tourisme culturel, projets culturels communs entre pays voisins ou éloignés ayant des cultures distinctes ou appartenant à différentes civilisations) et encourager des talents divers ainsi que la créativité culturelle (promotion et renforcement du patrimoine "oral", des arts et des festivals folkloriques ; activités et partenariats artistiques et culturels conjoints ; expositions pluriculturelles dans des musées et des forums culturels régionaux).
8. Les objectifs du dialogue devraient être reliés à des activités propres à renforcer la liberté d'expression. La liberté d'expression est un élément moteur du dialogue interculturel ainsi qu'un mécanisme d'échange d'expériences entre les spécialistes, la société civile et les universitaires. La liberté de la presse est une condition préalable de la participation active de la population à la prise de décisions dans le domaine culturel, politique et socioéconomique. L'appui apporté à des médias indépendants, pluralistes et professionnels peut être un moyen concret de promouvoir le dialogue et la transparence.

## V. Conclusion

En dernière analyse, le **dialogue entre les civilisations** suppose la recherche des moyens visant à éliminer la pauvreté, à préserver la biodiversité, à maintenir la diversité culturelle et à faire partager le savoir. Cela démontre également la valeur du dialogue qui est un outil essentiel pour améliorer la qualité de vie des populations en général. C'est un vecteur de la diversité et du pluralisme, un instrument de la transformation au XXI<sup>e</sup> siècle. Pour atteindre les objectifs fixés, les nouvelles approches qu'il conviendra d'adopter doivent être globalisantes afin qu'il soit possible d'atteindre également les plus "marginalisés". À cette fin, les valeurs de portée mondiale doivent être traduites à l'échelon régional et sous-régional ; ce processus actuellement en cours doit s'inscrire dans la durée.

## ANNEXE

### PARTIE I

En ce qui concerne l'UNESCO, son **Acte constitutif** appelle explicitement et implicitement à la promotion du dialogue : "... l'incompréhension mutuelle des peuples a toujours été, au cours de l'histoire, à l'origine de la suspicion et de la méfiance entre nations, par où leurs désaccords ont trop souvent dégénéré en guerre ;"

"... la guerre [c'est-à-dire la Deuxième Guerre mondiale] a été rendue possible par le reniement de l'idéal démocratique de dignité, d'égalité et de respect de la personne humaine et par la volonté de lui substituer, en exploitant l'ignorance et le préjugé, le dogme de l'inégalité des races et des hommes ;"

"... la dignité de l'homme exigeant la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là ... des devoirs sacrés à remplir ... ;"

"... [cette] paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité."

"... l'Organisation favorise la connaissance et la compréhension mutuelle des nations ...".

La **diversité culturelle**, comme le proclame la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) "s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures".

### PARTIE II

Entre le milieu des années 1950 et le milieu des années 1960, l'Organisation a mis en œuvre un programme intensif d'encouragement du dialogue. Un programme de dialogue interculturel et interreligieux, dont les routes culturelles étaient une des modalités d'action, a été lancé dans les années 1980. Les activités de l'UNESCO en faveur du dialogue ont pris un nouvel élan vers la fin des années 1990 avec la proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies de 2001 comme Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations et la désignation - dans le contexte du *Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations* (adopté en 2001) - de l'UNESCO comme chef de file chargé du suivi. Pour sa part, l'UNESCO a entrepris une série d'activités traditionnelles et novatrices. En octobre 2003, la Conférence générale a adopté une résolution faisant date (32 C/47) sur les *Nouvelles perspectives pour les activités de l'UNESCO relatives au dialogue entre les civilisations*.

### PARTIE III

#### Bref rappel des activités passées

À sa 9e Conférence générale (New Delhi, 1956), l'UNESCO a lancé un *Projet majeur sur l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident* (appelé *Projet majeur Orient-Occident*), qui devait durer dix ans (janvier 1957 - décembre 1966). Ce projet visait à corriger un déséquilibre du ressenti dans le monde entier entre les valeurs culturelles occidentales et orientales pour ce qui est du savoir et de l'information. Une action était envisagée dans quatre domaines principaux :

- (i) études et recherches sur les cultures (par la création de cinq instituts régionaux d'études culturelles et l'établissement d'un Programme des langues et des civilisations orientales au Mexique) ;
- (ii) éducation scolaire et extrascolaire pour la compréhension internationale (notamment plusieurs conférences organisées sur l'examen des manuels scolaires et place importante accordée aux méthodes et programmes d'enseignement ainsi qu'au lancement de projets en coopération avec les Écoles associées) ;
- (iii) développer la connaissance générale des autres cultures dans le grand public (production de films et d'émissions de radio, échanges de productions théâtrales, conférences d'architectes, expositions d'œuvres d'art et production d'anthologies musicales) ;
- (iv) programmes d'échanges (étudiants, enseignants, camps de jeunesse, voyages d'études).

Le *Projet majeur* a aussi permis la traduction d'œuvres marquantes, notamment à partir de langues orientales vers des langues occidentales (dans une moindre mesure, l'inverse) : plus de 100 titres publiés et de 140 titres traduits, dont les romans de Yasunari Kawabata qui devaient valoir à celui-ci d'être le premier Japonais à recevoir en 1968 le Prix Nobel de littérature. Des tables rondes internationales et des centaines de publications (parmi lesquelles le bimensuel *Bulletin : Orient Occident* et plusieurs numéros de la *Chronique de l'UNESCO* et du *Courrier*) ont complété ces activités.

Une évaluation effectuée après 1966 a montré que le *Projet* avait effectivement débouché sur une compréhension mutuelle plus profonde entre les cultures et sur un choix plus éclairé des méthodes de lutte contre l'ignorance et les préjugés concernant les autres cultures, et que les organisations non gouvernementales avaient joué un rôle précieux. On a toutefois estimé que le *Projet* avait été une juxtaposition d'activités plutôt qu'un ensemble intégré inspiré par une approche interdisciplinaire. On a surtout constaté que le *Projet* avait été plus efficace s'agissant de toucher les savants et les publics spécialisés plutôt que le grand public. Par la suite, l'UNESCO a mis sur pied un nouveau programme d'études culturelles sans référence explicite à l'Orient et à l'Occident. Elle s'est attachée à développer la connaissance des œuvres culturelles, ainsi qu'à favoriser la compréhension du processus de création culturelle en général.

Alors que, dans les années 1980 et 1990, les routes étaient la principale approche utilisée par l'UNESCO pour promouvoir le dialogue interculturel, le débat international - en liaison avec les discussions sur *le choc des civilisations* déclenchées par Samuel Huntington au milieu des années 90 - a commencé à se polariser sur le *dialogue entre les civilisations* prôné par le Président iranien Mohamed Khatami. L'Assemblée générale des Nations Unies et la Conférence générale de l'UNESCO ont, en 1998 et 1999, avalisé cette approche qui a abouti à la désignation de

l'année 2001 comme Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, et au lancement de celle-ci par l'UNESCO et les Nations Unies, conjointement avec le Président de l'Iran, à la veille du Sommet du Millénaire des Nations Unies (septembre 2000). Un nouvel élan a été donné par la résolution 31 C/39 de la Conférence générale sur la lutte contre le terrorisme, dans laquelle la Conférence générale affirmait que le dialogue "est un impératif fondamental qui doit reposer sur l'unité de l'humanité et sur des valeurs communes, sur la reconnaissance de sa diversité culturelle et l'égalité de dignité de chaque civilisation et de chaque culture". Le principal objectif du dialogue entre les civilisations est de combler, dans le monde entier, le déficit de connaissances concernant les *autres* civilisations, cultures et sociétés, de jeter les bases d'un dialogue fondé sur des valeurs universellement partagées, et d'entreprendre des activités concrètes inspirées et mues par le dialogue, notamment dans les domaines de l'éducation, de la diversité et du patrimoine culturels, des sciences, et de la communication et des médias.

(À la suite de la cérémonie de lancement de l'Année internationale à New York, en septembre 2000, l'UNESCO a organisé ou coorganisé une série de conférences, de colloques et de réunions internationales, notamment : deux conférences UNESCO-EPHE sur "Les civilisations dans le regard de l'autre", Paris (France), décembre 2001 et janvier 2003 ; la Conférence internationale UNESCO/ONU sur le dialogue entre les civilisations, Kyoto (Japon), juillet 2001 ; la Conférence internationale "dialogue entre les civilisations", Vilnius (Lituanie), avril 2001 ; la Conférence internationale sur le thème "Comment endiguer la xénophobie et l'intolérance dans les pays à population multiethnique" ; la Conférence sur la civilisation de la vallée de l'Indus, Islamabad (Pakistan), avril 2001 ; la Conférence ministérielle internationale sur le thème "Dialogue entre les civilisations - Quête de nouvelles perspectives", New Delhi (Inde), juillet 2003 ; la Conférence internationale UNESCO/ONU sur le thème "Mondialisation à visage humain - Pour le bénéfice de tous", Tokyo (Japon), juillet 2003 ; le Forum régional sur le dialogue entre les civilisations, Ohrid, août 2003 ; le Séminaire sur la culture de l'innovation, Moscou (Fédération de Russie), novembre 2003 ; le Colloque sur le dialogue entre les civilisations, Sana'a (Yémen), février 2004 ; la Conférence internationale sur le dialogue entre les civilisations, Issyk-Kul (Kirghizistan), juin 2004.)